



CONSEIL D'EXPLOITATION

COMPTE RENDU

22 JUIN 2026

Excusés: Mesdames PEROU Laurence, Jones Anne laure,
Messieurs BELAUD Alain, LAURENT Cyril

ORDRE DU JOUR



- 1 Présentation et fonctionnement du service
- 2 Présentation du budget correctif 2026
- 3 Informations & questions diverses

- Accueil et ouverture de la séance par M.Fuseau, vice-président en charge de l'attractivité, du développement touristique, de l'innovation numérique et de la vie associative
- Tour de table et présentation de chacun des participants

1

Présentation du service

Les locaux :

- ✓ Siègne de l'Office de tourisme communautaire à Bourg.
- ✓ Un Bureau d'Information Touristique (BIT) au champ de foire à St André de cubzac,

Un statut juridique spécifique :

- ✓ Un **service public industriel et commercial** (SPIC)
- ✓ Une **régie communautaire** dotée de la seule autonomie financière disposant d'un budget annexe, **dotée de ses propres statuts** décrivant son champ d'actions, ses modalités de fonctionnement...
- ✓ L'Office de tourisme est piloté par un **Conseil d'exploitation** (CE) :
 - *Composé de 16 élus et 12 socio-professionnels, se réunit 3 à 4 fois par an.*
 - *Donne un avis sur les projets inhérent au développement touristique et sur toutes questions d'ordre général intéressant le fonctionnement du service.*
 - *Informée de tous les projets ayant trait au tourisme, ainsi que sur l'organisation générale du service (Débat d'orientations budgétaires, budgets, bilans de saison, actions de promotion etc...).*
 - *Les documents budgétaires et projets lui sont soumis avant validation en Conseil communautaire.*

Les missions principales du service :

- ✓ Accueil, informations et promotions du territoire G3C
- ✓ Coordination des prestataires, accompagnement au classement/labellisation
- ✓ Commercialisation
- ✓ Gestion d'équipements (fluviaux/aires de service vélos)
- ✓ Animation et gestion de la taxe de séjour
- ✓ Représentation de la collectivité auprès des instances touristiques départementales, régionales, nationales

Les chiffres clefs du service : (données 2025)

89%

de la clientèle accueillie
dans nos bureaux est française
dont la provenance est du
Nord-Ouest de la France, suivie par la région
Ile-de-France et la Nouvelle Aquitaine



6 126 visiteurs

accueillis dans nos bureaux



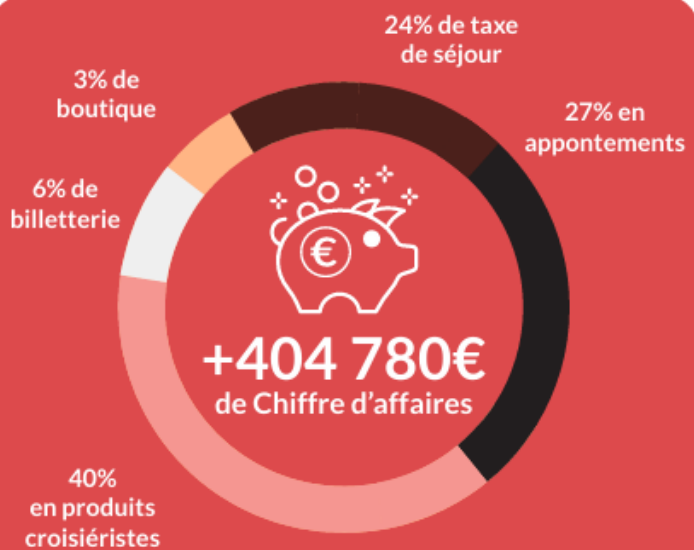
44%

 touristes

52%

 excursionnistes / habitants

4%

 socioprofessionnels

90 000€

de taxe de séjour
(taxes additionnelles incluses)



78 000

nuitées
touristiques

+ de 1 500

demandes traitées
en back-office
téléphone, mail, courriers



1892

lits touristiques
>20 hébergements tou-
ristiques accompagnés
par l'OT



1892

lits touristiques
>20 hébergements tou-
ristiques accompagnés
par l'OT



- Suite à la dissolution de l'agence touristique départementale Gironde tourisme qui assurait ce service, les membres sont informés que l'OT a l'intention de demander son **accréditation au classement** des meublés et ainsi pouvoir répondre à la demande de nos hébergeurs sur le territoire. A terme, cette accréditation pourrait être étendue à l'échelle de la destination Blaye Bourg Terres d'estuaire. Ce nouveau service permettra d'assurer une recette supplémentaire au budget du SPIC.
- Sur le nombre de visiteurs à l'OT, il est précisé que cela ne définit pas le nombre de visiteurs sur le territoire, en témoigne le nombre de nuitées.
- Le travail de back-office menait par l'équipe (informations site web, borne interactive, réseaux sociaux...) permet de répondre à l'attente des clientèles d'aujourd'hui qui « consomme par smartphone », en témoigne également la progression constante de fréquentation **de nos réseaux sociaux**
De fait, les visiteurs pénètrent moins dans les locaux d'un OT pour demander une information mais plutôt pour y faire un achat boutique ou billetterie.

Suite à l'expérience de l'ensemble des socio-professionnels réunis, une discussion s'engage sur l'accueil des visiteurs, en général et plus particulièrement des croisiéristes,

- Les membres suggèrent de travailler à la création de **nouvelles offres** qui pourraient être proposées lors des escales , (*créer son vin par exemple*) sans oublier les membres d'équipage, qui sont aussi consommateurs et prescripteurs de la destination.
- Afin de capter la clientèle arrivant de l'aéroport ou la gare, il est suggéré de trouver un moyen pour promouvoir le territoire **auprès des taxis, uber...** Plus largement, les membres suggèrent **de renouveler l'accueil d'influenceurs** sur le territoire;
- Des partenariats sont à développer et / ou renforcés,
 - La création d'un **livret d'accueil et de découverte, à destination des enseignants**, permettrait la mise en avant du territoire auprès du public jeune,
 - Le partenariat BBTE est à renforcer, voir à re-définir

Ces suggestions seront portées au nouveau plan d'actions du SPIC

La saison touristique 2026 en ordre de marche :

- Le **café des bons plans** le mercredi matin
- Les **visites guidées** tous les mercredis matins comprenant visite cuve à pétrole + dégustation de figues de Bourg
- Les **actions promotion/communication**:
 - De l'accueil hors les murs avec distribution du flyer estival listant nos offres (VAE/City golf, pistes de Robin, visites guidées etc,,,
 - [Spot radio](#) sur RTL2 (juillet)
 - [Spot My TF1](#)
 - Accueil presse (journaliste allemand + journaliste supplément sud ouest)
 - Distribution Mag [Escale](#)+[carte touristique](#) socio-profs/commerces...
 - Présence permanente Réseaux sociaux (+12% de fréquentation / vidéos réalisées en interne)

Nos services : Billetterie au comptoir et en ligne pour le compte d'associations locales / partenaires / service de la com com
Plan local de professionnalisation des prestataires (PLP) . *Prochaine date 1^{er} juillet: train touristique Marcenais*

- **Croisiéristes**:
 - 182 escales programmées en 2026 / 6 Compagnies
 - 42 Fêtes du vin (entre 3 500 et 4 000 participants / an) programmées

Les prochains dossiers clés

- ✓ **Modifier les statuts du SPIC Tourisme** afin d'élargir la représentativité des socio-professionnels
- ✓ Elaboration d'un **plan d'actions** en lien avec la révision du projet de territoire [« Ici demain Grand Cubzaguais 2030 »](#)
- ✓ **Démarche excellence**
- ✓ Renouvellement du **label Tourisme et handicap**
- ✓ La destination **BBTE** (*Blaye Bourg Terres d'estuaire*) et les modalités du partenariat
- ✓ Les **équipements fluviaux** (*travaux, maintenance, tarifs*)
- ✓ Montée en puissance du rôle du BIT à **la Récré**
- ✓ Obtenir l'accréditation pour **classer les hébergements touristiques**

Pour aller plus loin et découvrir l'intégralité du service, ses missions et son équipe,

La stratégie du service et ses missions

L'équipe avec leurs missions respectives

Nos engagements envers les socio-professionnels du territoire

Nos engagements envers les habitants

Nos engagements envers les touristes et excursionnistes



2 Présentation du budget correctif

En section de fonctionnement, il s'équilibre à : **228 691 €**

Les dépenses d'exploitation

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
011-Charges à caractère général	313 739,00 €	225 825,00 €	539 564,00 €
012-Charges de personnel et frais assimilés	231 469,00 €	- €	231 469,00 €
6553-Subventions exceptionnelles de fonctionnement	2 150,00 €	250,00 €	2 400,00 €
65881-Autres charges diverses de gestion courante	32 500,00 €		32 500,00 €
023-Virement à la section d'investissement	7 273,00 €	-7 273,00 €	- €
66-Charges financières	15 910,00 €	- €	15 910,00 €
68-Dotation aux amortissements	61 705,00 €	9 889,00 €	71 594,00 €
Fonctionnement-Dépense	678 246,00 €	228 691,00 €	906 937,00 €

Les recettes d'exploitation

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
70-Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	176 450,00 €	- €	176 450,00 €
74-Subventions d'exploitation	245 818,00 €	117 411,22 €	363 229,22 €
75-Autres produits de gestion courante	225 005,00 €	1 500,00 €	226 505,00 €
77-Produits exceptionnels	30 973,00 €	- €	30 973,00 €
002-Excédent antérieur reporté		109 779,78 €	109 779,78 €
Fonctionnement-Recette	678 246,00 €	228 691,00 €	906 937,00 €

L'augmentation des dépenses d'exploitation s'explique principalement par les travaux programmés sur le ponton Aliénor d'Aquitaine et le changement du bollard flottant, inscrits **au chapitre 11,**

Ceci engendre, de fait, une augmentation de la subvention exceptionnelle du budget principal de la CDC au budget annexe du SPIC **au chapitre 74 ,**

Enfin et conformément à la délibération N°2026-103 du 27 mai 2026 relative à l'affectation du résultat 2025, les résultats antérieurs (109 779,78€) reportés sont enregistrés **au chapitre 002,**

En section d'investissement, il présente un suréquilibre

Les dépenses d'investissement

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
139-	30 973,00 €	- €	30 973,00 €
16-Emprunts et dettes assimilées	27 000,00 €	- €	27 000,00 €
20-Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21-Immobilisations corporelles	5 300,00 €	31 148,27 €	36 448,27 €
001-Déficit antérieur reporté			
Investissement-Dépense	63 273,00 €	31 148,27 €	94 421,27 €

Les recettes d'investissement

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
13-Subventions d'investissement	- €	18 467,00 €	18 467,00 €
21-Virement de la section d'exploitation	7 273,00 €	-7 273,00 €	- €
28-Amortissement des immobilisations	56 000,00 €	7 889,00 €	63 889,00 €
1068-Affectation du résultat			
001-Excédent antérieur reporté		130 474,42 €	130 474,42 €
Investissement-Recette	63 273,00 €	149 557,42 €	212 830,42 €

Les dépenses d'investissement correspondent aux restes à réaliser relatifs à la construction de l'abri vélo et à l'achat des vélos (sommes engagées en 2025 et payées en 2026).

Les recettes d'investissement comptabilisent les restes à réaliser et le solde des subventions à percevoir pour la construction de l'abri vélo et à l'achat des vélos.

Conformément à la délibération N°2026-103 du 27 mai 2026 relative à l'affectation du résultat 2025, les résultats antérieurs (134 474,42€) reportés sont enregistrés **au chapitre**

001



Avis CE requis

A l'unanimité, les membres du **CE approuvent le budget correctif** du SPIC

3 Informations et questions diverses

- Mise à disposition des agents de droit public au SPIC Tourisme

Le statut SPIC de l'Office de Tourisme nécessite de mettre à disposition de cette régie communautaire, , pour une durée de 3 ans, deux agents relevant de la fonction publique territoriale, dont les postes sont inscrits sur le tableau des effectifs de Grand Cubzaguais Communauté de Communes :

Madame LEMAITRE Stéphanie afin d'exercer les fonctions de Directrice de la Régie communautaire assurant la gestion de l'Office de Tourisme du Grand Cubzaguais,

Madame MACOULLARD Pamela, afin d'exercer les fonctions de responsable adjointe

Pour rappel, tous les autres agents en fonction ou intégrant le SPIC sont, de fait, de droit privé et rattachés à la convention collective nationale des OT,

Avis CE requis

- Vélos à assistance électrique:

La caution actuellement demandée est de 1500€. Or, l'OT vient de se doter d'un contrat PLBS permettant un cautionnement bancaire via une carte bleue.

Cependant, cela nécessite de revoir le montant de la caution, qui s'est avéré être un frein pour certains usagers,

Avis CE requis

- Les statuts du SPIC Tourisme :

Composé de 16 membres élus et 12 socio-prof, il est proposé d'accroître le nombre de socio-professionnels au sein du CE, *tout en conservant les règles propres à un SPIC qui imposent une majorité d'élus*

Une rédaction de nouveaux statuts sera proposée à la rentrée

3 Informations et questions diverses

- Les membres du CE approuvent, à l'unanimité, la **mise à disposition au SPIC** des 2 agents territoriaux pour 3 ans.
- Les membres s'accordent pour baisser le montant de la caution **à 500€** (par groupe) , Il est suggéré également de se renseigner sur la mise en place d'une **option de « rachat de caution »** à inclure dans nos contrats de location
- Concernant l'offre VAE, les membres émettent l'idée de s'intéresser à un produit existant sur **le fronsadais**: les vélomobylettes, A ce titre, la Présidente informe que des discussions de rapprochement sur la partie tourisme, via un partenariat sur des offres, activités ou autre, avec la collectivité du Fronsadais, est en cours de réflexion,
- Concernant les statuts du SPIC, le vice-président suggère, entre autres, que la Présidente et lui-même ne fassent pas parti du collège d'élus et soient remplacés par 2 élus de leur commune respective et d'élargir également la représentativité des socio-professionnels, Ceci sera travaillé et proposé au CE à la rentrée,

Pour clore cette séance, les membres sont invités à passer dans les 2 points d'informations touristiques et rencontrer l'équipe



**Merci de votre
attention**

